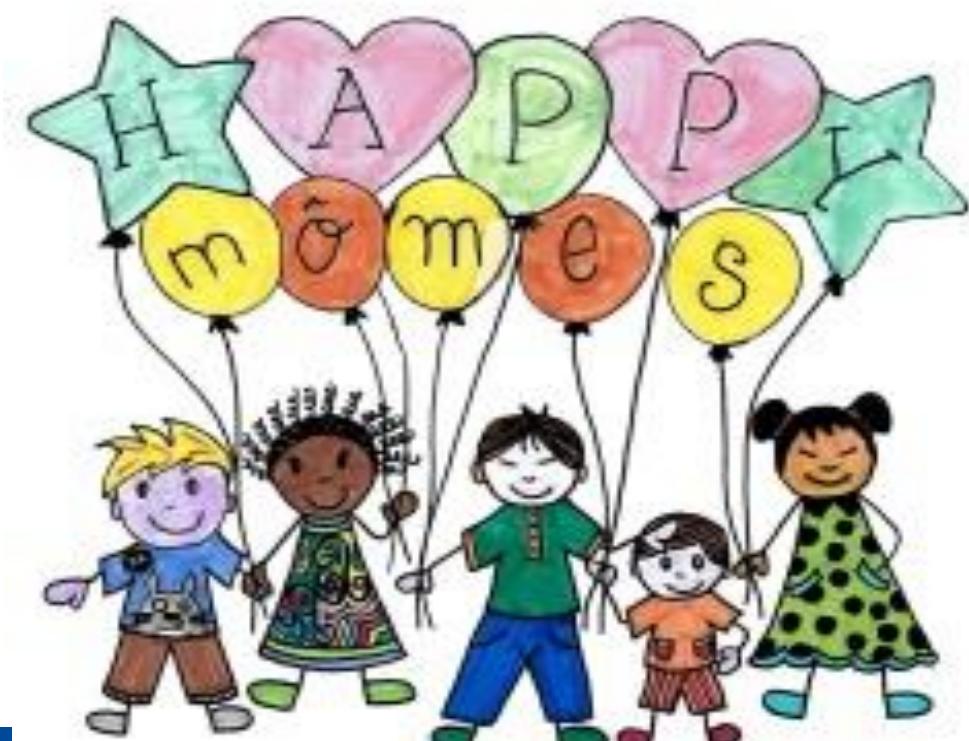


# Projet Pédagogique du Périscolaire Maternel ORME 2022/2023



## SOMMAIRE

<b>I / Organisateur</b>	<b>page 3</b>
a. Présentation de la Ville	
b. Présentation du projet éducatif de la ville	
c. Description des ACM à Illkirch	
<b>II / Constat sur l'année scolaire 2019/2020</b>	<b>page 6</b>
<b>III/ Intentions et Objectifs mis en œuvre</b>	<b>page 11</b>
a. Volet santé/alimentation / sport/ rythme de l'enfant	
b. Le développement durable :	
<b>IV / Présentation de la structure</b>	<b>page 14</b>
a. dates et horaires	
b. inscriptions et effectifs	
c. locaux à disposition	
<b>V / Fonctionnement</b>	<b>page 15</b>
a. encadrement et rôle du personnel :	
b. Vie quotidienne:	
c. La place des parents :	
d. Les partenaires :	
e. La communication :	
f. L'accueil des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicap	
<b>VI / Plan d'une journée type :</b>	<b>page 20</b>
<b>VII/ COVID-19</b>	<b>page 21</b>

### a. Présentation de la Ville :

Avec 27.222 habitants la Ville d'Illkirch-Graffenstaden est devenue un pôle économique, commercial et culturel particulièrement attractif au sud de l'agglomération strasbourgeoise.

Traversée par l'Ill et le canal du Rhône au Rhin, l'environnement bénéficie aussi de la présence d'une importante forêt qui confère à Illkirch-Graffenstaden un cadre de vie exceptionnel.

S'appuyant sur une histoire industrielle ancienne, Illkirch-Graffenstaden est pourvue d'un fort bassin d'emploi et de la présence d'un important parc d'innovation technologique.

La ville d'Illkirch-Graffenstaden est propriétaire et gère 14 écoles, dont 6 écoles élémentaires et 8 écoles maternelles, 7 écoles proposent un enseignement bilingue Français-Allemand.

L'encadrement des temps périscolaire de l'école maternelle se fait par des ATSEM.

#### ORGANISATEUR

**Mairie d'Illkirch-Graffenstaden**

**181 route de Lyon**

**BP 50023**

**67401 ILLKIRCH CEDEX**

**Tél : 03 88 66 80 00**

Infrastructure mise à disposition : Vill'A/ Médiathèque/ Grenier/Phare de l'Ill



La **DEVE** (Direction de l'Enfance et de la Vie Educative) dont dépendent les services de la Petite enfance, la scolarité et périscolaire, les centres de loisirs, la logistique des écoles, et le guichet unique.

## **b. Présentation du projet éducatif de la ville :**

**Les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires répondent dans la mise en œuvre du projet pédagogique, aux grandes orientations fixées par la ville:**

### **La coéducation :**

« Ensemble d'acteurs qui accompagnent l'enfant de manière cohérente dans l'assimilation de différentes notions sociétales »

### **L'éducation à la citoyenneté :**

« Ensemble de règles qui découlent de valeurs communes et qui sont garantes des droits et devoirs du citoyen »

### **Le développement durable :**

« Ensemble d'actions volontaires qui sensibilisent le citoyen à adopter un comportement responsable, dans le but de préserver l'environnement »

### **Volet santé/alimentation/sport/rythme de l'enfant :**

« Ensemble d'actions adaptées aux besoins et au développement de l'enfant pour favoriser son bien-être »

### **Accès à tous à la culture :**

« Ensemble de découvertes qui favorisent l'ouverture sur les arts, le patrimoine et l'autre »

## **Les accueils de loisirs répondent aux objectifs éducatifs que la ville s'est fixée.**

- les accueils de loisirs permettent la prise en charge de tous les enfants en dehors du temps scolaire sans distinction de classe sociale, de religion, d'origine.
- les accueils permettent l'apprentissage de la vie en collectivité : l'enfant peut s'exprimer, jouer et s'amuser avec ses camarades.
- les accueils favorisent l'autonomie et la prise de responsabilité de l'enfant d'une part, l'apprentissage de la solidarité et du partage d'autre part.
- les accueils sont garants du bien-être de l'enfant, ils respectent son rythme de vie et restent à l'écoute de ses besoins.
- Le temps du goûter est un moment tout aussi important que les autres moments de la journée, il est convivial et permet à l'enfant de découvrir de nouvelles saveurs. Le goûter peut donner lieu à des animations à thème.
- Les accueils permettent à l'enfant d'être acteur de ses loisirs : il peut choisir ses activités et s'initier à de multiples activités sportives, manuelles, artistiques, de plein air.
- Les accueils sont un lieu de dialogue et d'échanges entre les parents, les enseignants, les associations, les animateurs de l'accueil de loisirs.
- Les accueils de loisirs rendent un service de qualité en garantissant :
  - \* Des locaux adaptés qui respectent les normes sanitaires et les normes de sécurité. Des locaux pouvant accueillir des personnes en situations de Handicaps
  - \* Un encadrement qualifié et stable
  - \* Les accueils de loisirs favorisent le partenariat avec les associations locales qui proposent des activités aux enfants.

## **Bilan année 2021/2022**

### **Périscolaire de l'Orme**

*Fait en présence de Pauline SCHWARTZ, Elodie MERLING, Emeline KLEIN, Kassandra MATTEL, Lindsay BARRE et Sophie FESSON*

#### **Fonctionnement des accueils périscolaires matin et soir :**

Matin : nombre d'enfants entre 6/12 par matinée mais calme. On discute avec eux. Ils lisent, colorient, jouent sur les divers îlots avec leur univers « pompier », « château », « garage »... ou parfois juste au repos sur les fauteuils. On respecte leur rythme. Pour raison sanitaire, en début d'année, les enfants sont séparés par classe mais depuis la levée des protocoles sanitaires, tous ensembles.

Soir : De 23 à 30 enfants cette année. Plus intense le soir par rapport l'organisation COVID. Du coup, on leur propose des activités en fonction de leurs besoins et de leurs envies mais aussi adapté à la situation sanitaire sachant qu'ils sont en groupe classe. Manque de convivialité à cause des protocoles.

Suite aux changements de protocoles, le retour à un seul groupe qui fait de bien au moral des enfants et adultes.

Activités diverses et variées en fonction d'eux (jeu de ballon, bricolage, jeu libre, jeu d'eau, grand jeu, jeu de société ...)

Cette année mise en place d'ateliers Montessori temporaires et saisonniers (ex : halloween, pâques...)

Les enfants et les adultes ont fait preuve d'une grande adaptabilité et très réactionnelle sur les différents protocoles qui ont été mis en place et enchaînés les uns après les autres. Maintenant que c'est levé, nous sommes contents de profiter de ce répit.

## Réunion :

Nous trouvons toujours que les réunions de 3h sont un peu courtes pour pouvoir préparer toutes les activités surtout lorsque l'on veut qu'elles soient de qualité. (Même avec le forfait 11h)

Réunion restauration avec Océane, nous pensons que les réunions sont trop nombreuses pour ne constater que peu de changement par rapport à nos retours. Et aussi du fait, que lorsqu'il y a quelques chose à dire, nous transmettons directement à Océane.

## Equipe ATSEM :

Equipe toujours super motivée malgré les aléas du COVID ! Beaucoup de bonnes idées pour les enfants. Bonne cohésion et implication de l'équipe reconnue par les parents et les enfants (les enfants ont du mal à quitter le périscolaire le soir). Equipe capable de se remettre en question. Super adaptabilité quand il manque des personnes (surtout suite à la mutation de Pascale et la disparition du jour au lendemain de sa remplaçante). Cela a quand même créé un stress et une fatigue supplémentaire.

Bonne implication des apprenties.

## Animateurs :

Quand nous avons eu besoin d'animateurs, nous avons toujours eu quelqu'un.

## Volants :

Nous n'avons plus d'ATSEM volante. Par contre, cela manque réellement lors qu'il a plusieurs absentes et compte tenu des classes avec de gros effectifs cette année.

## Passerelle :

Pour nous, la méthode « une soirée dans la peau d'un CP » a parfaitement convenu pour les enfants. Les enfants étaient contents de leur soirée.

## Projet d'animation :

Voir bilan projet PP

## Sorties :

Pas de sortie avec le COVID et le fait d'être ex centrée.

### **Enfants et Parents :**

Bonne entente avec les parents et communication correctes pour les infos. Les retards se sont faits rares cette année.

Avec les enfants, ça se super passe bien !

### **Mobiliers, locaux :**

Locaux de manière générale, ça va. Juste le premier wc sent toujours mauvais et des champignons poussent dans la grille.... Propreté pas toujours présente. Beaucoup de bestioles mortes avec la chaleur malgré le nettoyage.

Le portillon d'entrée à droite est cassée, les clés ne fonctionnent plus, BERNARD l'ancien directeur avait demandé une réparation qui avait été faite mais n'a pas tenu malheureusement.

### **Temps scolaire, directeur et enseignant :**

Pas de soucis avec le directeur et les enseignantes. Bonne entente et Une meilleure communication.

### **Restauration :**

Nous aimerais que nos retours soient pris en compte ! Une quantité « adulte », ce serai bien d'en tenir compte.

La présence des apprentis sur la cantine est une très mauvaise idée, elles ont été lancées là-dedans sans information, sans expérience et considérée comme animatrice dès le premier jour.

Du fait que Lindsay fasse les deux heures de cantine, elle n'a pas pu faire le périscolaire alors qu'elle participe aux réunions de préparation, dommage car c'est quand même une grande partie de notre travail.

### III / Intentions et Objectifs mis en œuvre :

#### a. Volet santé/alimentation / sport/ rythme de l'enfant

« Ensemble d'actions adaptées aux besoins et au développement de l'enfant pour favoriser son bien-être »

#### Organiser des « coins spécifiques »

Intention : Offrir des situations qui permettent à l'enfant une liberté de choix dans sa manière de vivre ses temps périscolaires et de développer son autonomie

L'accueil de loisirs périscolaire doit pouvoir être un temps de repos pour l'enfant qui en éprouve le besoin.

En lui permettant de trouver des endroits où il pourra se reposer en fin d'activité ou s'il ne souhaite pas prendre part à une activité. Nous avons structuré l'espace de manière à créer dans la salle des zones d'activité définies :

- pour les jeux d'imitation, des tables ont été dédié à cette activité ainsi qu'une cuisine à hauteur d'enfant comprenant vaisselles et alimentations,
- les activités artistiques à une table,
- un meuble où l'on trouve les jeux de société, qui peuvent être visible par les enfants et ainsi choisir eux même,
- les tables qui sont pour le goûter ...) L'enfant trouvera dans cette structuration les repères dont il a besoin pour se sentir bien.
- Des fauteuils et des livres sont mis à disposition des enfants, pour leur permettre de se retirer dans une petite bulle à eux.

Evaluation :

- Observation d'enfants plus détendus et/ou concentré lors d'activité? (on peut voir des enfants calme)
- Est-ce que l'enfant respecte son propre rythme en demandant un temps de repos ? de son propre chef ? (évaluation en groupe par smiley pour connaître leur humeur)
- L'enfant fait les choses à son rythme et surtout y retourne volontiers ?

## Organiser des séances de motricité, petit jeu collectif et/ou de relaxation

Intention : Développer les facultés psychomotrices de l'enfant, stimuler les cinq sens. Développer une coopération entre les enfants, l'esprit de vivre en collectivité, ensemble et permettre à l'enfant de s'exprimer et d'agir au sein d'un groupe. Favoriser le respect en général (de soi-même, des autres acteurs, des locaux et du matériel)

Ces séances seront pratiquées en salle de jeu ou extérieur.

Nous chercherons à développer l'autonomie de l'enfant par de petits parcours de motricité qui permettront à chacun de tester ses possibilités et ses limites.

On peut délimiter les espaces au sol avec des scotchs colorés, des plots, des cerceaux qui peuvent aussi servir à visualiser les parcours pour passer d'une zone de jeu à une autre.

Ils peuvent avoir davantage besoin de bouger certains jours et doit pouvoir le faire dans un cadre structuré, d'où la création de parcours adaptés aux enfants accueillis (âges et tailles).

Dans les petits jeux collectifs, l'enfant développera la coopération, l'esprit d'équipe et le respect de l'autre et de lui-même. Nous chercherons à favoriser l'évolution des comportements individuels et collectifs au sein du groupe.

Pour les séances de relaxation et retour au calme, nous utiliserons de temps en temps l'outil suivant :

- Des séances trouvées via YOUTUBE
- Ecouter des sons apaisants.
- Des rituels de retours au calme...

D'autres méthodes seront aussi utilisées au bon soin de l'animateur de l'atelier.

Evaluation :

- Observation d'enfants plus détendus et défoulés?
- Est-ce que l'enfant s'amuse?
- Est-ce que l'enfant demande à participer de nouveau à ces activités ? (nombre d'enfant et nombre de parcours réalisés)

## Organiser des grands jeux collectifs

Intention : Appréhender le grand jeu collectif comme un outil favorisant la découverte du milieu, de l'environnement de l'enfant Appréhender le grand jeu comme étant une « grande aventure collective » vécue par un groupe d'enfants.

Nos grands jeux se déploient dans l'école entière pour profiter au maximum de l'espace offert. L'organisation se base sur des thèmes de saison type Halloween, Noël, Pâques....

Toujours en s'adaptant aux âges de nos groupes.

Nous créons l'ambiance avec les enfants se qui nous offre une possibilité supplémentaire pour des bricolages que nous utiliserons dans un premier temps en décoration et dans un second temps ramené par l'enfant à sa maison en guise de souvenirs

Nous nous investissons pour mettre en place une ambiance qui permet à chaque enfant de plonger dans le jeu et de repartir avec des jolis souvenirs plein la tête.

Evaluation :

- Observation d'enfants qui s'amuse
- Demande de la part des enfants de refaire à nouveau des grands jeux.
- Faire un retour les jours suivants avec les enfants sur leur ressenti de la soirée « grand jeu »

## **b/ Le développement durable :**

« Ensemble d'actions volontaires qui sensibilisent le citoyen à adopter un comportement responsable, dans le but de préserver l'environnement »

Intention : Permettre à l'enfant de découvrir son environnement et surtout de découvrir que les objets du quotidien peuvent avoir une deuxième vie.

Nous Proposeros des activités liées au développement durable durant le temps périscolaire permettant de faciliter l'apprentissage des bonnes pratiques. Grâce à une approche ludique, les ateliers permettent de faire passer des messages et de favoriser l'apprentissage des éco-gestes utiles au quotidien.

On aimerait sensibiliser les enfants à l'importance de vivre dans un environnement sain pour se protéger et préserver leur écosystème

On organisera des projets de création de bricolage à partir d'objets recueillis individuellement. Nous pourrons organiser la collecte dans l'école, ou à la maison. (Plastique, métal, carton, etc...) En limitant la durée et le volume. Il s'agira aussi de recyclage et plus largement de transformer un objet en lui redonnant un autre aspect, une autre « vie ».

Nous exposerons collectivement quelques bricolages fabriqués par tous les enfants du périscolaires ou les enfants pourront également les emmener à la maison directement

Nous souhaitons utiliser des objets du quotidien qui peuvent être recyclé pour des bricolages tels que des rouleaux de papier toilette, des gobelets, des boites divers et variés, des bouchons, des chutes de matériau (papier bulle)...

D'ailleurs nous souhaitons remettre en place la collecte lors du goûter de bouchons pour « 1 bouchon, 1 sourire » dont nous avons un collecteur à l'école.

Evaluation :

- Observation de l'intérêt des enfants? (nombre de participant sur l'activité)
- Est-ce que l'enfant s'amuse en manipulant les matières recyclées?
- Est-ce que l'enfant demande à participer de nouveau à cette activité ?(les enfants aiment faire des bricolages qu'ils peuvent ramener ça)
- Observation d'enfants impatients de montrer son bricolage à ses parents.

## IV / Présentation de la structure

### a. dates et horaires

L'accueil de loisirs périscolaire maternel fonctionne sur l'année scolaire 2021/2022:

	<b>LUNDI</b>	<b>MARDI</b>	<b>JEUDI</b>	<b>VENDREDI</b>
matin	7h40 à 8h20	7h40 à 8h20	7h40 à 8h20	7h40 à 8h20
soir	16h20 à 18h15	16h20 à 18h15	16h20 à 18h15	16h20 à 18h15

### b. inscriptions et effectifs

Depuis un an, afin de faciliter la gestion des inscriptions de vos enfants (rentrée scolaire, restauration scolaire, accueils périscolaires et activités extra-scolaires), la Ville a décidé de remplacer la plateforme Pass' Ill par un nouveau portail famille : l'Espace Parents d'Illkirch-Graffenstaden

- Depuis la rentrée scolaire 2021, les élèves qui souhaitent bénéficier des accueils périscolaires devront s'inscrire sur l'Espace Parents de la ville d'Illkirch.  
(<http://www.illkirch.eu/education-et-enfance/nouvel-espace-parents/>)

### Modalités d'inscription

Afin que l'enfant puisse fréquenter l'accueil périscolaire, la famille devra procéder à la création d'un compte famille et d'une inscription sur le site Espace Parents d'Illkirch-Graffenstaden.

L'ensemble des démarches est disponible sur ce même espace.

L'inscription est possible une fois **la fiche sanitaire validée**. Elle permet d'ouvrir le calendrier de **réservation** des activités.

Une fois que vous avez effectué l'inscription aux activités périscolaires et que la fiche santé est validée, vous pouvez réserver les activités de vos enfants en cliquant sur **RÉSERVATIONS**

## **Les règles de la réservation :**

### **48 heures avant** le jour de l'activité (jours ouvrés - hors samedi, dimanche, jours fériés)

Vous pouvez rajouter une réservation à une ou plusieurs activités sans tarif majoré. Votre tarif est appliqué.

Vous pouvez annuler une réservation à une ou plusieurs activités sans facturation.

### **Dans les 48 heures avant le jour de l'activité (jusqu'à la veille 23h59)**

Vous pouvez rajouter une réservation à une ou plusieurs activités. Votre tarif sera majoré (cf. grille des tarifs) .Vous pouvez annuler une réservation à une ou plusieurs activités mais vous serez facturés.

Les situations que vous pouvez rencontrer :

#### **Votre enfant est malade :**

Pour ne pas être facturé, vous transmettez un certificat médical par mail à : guichet-unique@illkirch.eu **dans les 8 jours suivant l'absence.**

#### **L'enseignant de votre enfant est absent :**

Si l'absence est connue 48h heures avant le jour de l'activité, vous pouvez annuler la ou les réservations

Si l'absence est annoncée hors délai (dans les 48h avant le jour de l'activité), les réservations sont facturées

- La capacité d'accueil de la structure est de 40 enfants âgés de 3 à 6 ans.

### c. locaux à disposition

- L'accueil périscolaire maternel de l'Orme se situe dans les locaux de l'école maternelle de l'Orme au :

37, rue de l'orme

67400 Illkirch-Graffenstaden

Tél : 07.72.77.39.29

Les salles à disposition sont :

- 2 salles d'activité
- 1 salle de motricité
- une bibliothèque
- la cour de l'école avec les structures de jeu
- la cour arrière avec ses bacs à sable et structures de jeu ainsi que des tables de pique-nique.

**Pour assurer la sécurité des enfants et des locaux :**

- les extincteurs sont vérifiés par des professionnels.
- les alarmes sont testées régulièrement.
- les enfants et encadrants effectuent des exercices incendie qui sont contrôlés par des professionnels ou responsable sécurité de la Mairie.

## **IV / Fonctionnement :**

### **a. encadrement et rôle du personnel :**

- l'équipe d'animation est composée le matin de 3 ATSEM et une ATSEM responsable du périscolaire (BAFD stagiaire)
- et le soir d'1 ATSEM et une ATSEM responsable du périscolaire (BAFD stagiaire) et 2 apprenties certains soirs.

### **Rôle du responsable périscolaire :**

- Rôle de sécurité : il veille à la sécurité affective, morale et physique des enfants.
- Rôle d'animation : propose des activités en lien avec le thème du projet pédagogique pour permettre aux enfants de s'amuser mais aussi de découvrir et d'expérimenter.
- Fait le lien entre le Service DEVE de la Mairie et le périscolaire Orme.
- Gestion administrative – Management – Gestion des conflits – Communication avec le Directeur d'école.

### **Rôle des ATSEM/animateurs :**

- Rôle de sécurité : il veille à la sécurité affective, morale et physique des enfants. Il est amené à remplir le registre de soins lorsqu'il effectue un soin sur un enfant.
- Rôle d'animation : propose des activités en lien avec le thème du projet pédagogique pour permettre aux enfants de s'amuser mais aussi de découvrir et d'expérimenter.

### **Rôle de l'apprentie CAP :**

- Aide les animateurs à la surveillance, la sécurité et l'accompagnement.
- Propose des activités aux enfants.

### **Réunion périscolaire et communication avec l'organisateur:**

Elles ont lieu tous les premiers mercredis matin des mois de l'année scolaire pendant 3 heures. Elles permettent la préparation d'activités mais aussi la mise en place d'évènement plus exceptionnelle comme un goûter spéciale ou un grand jeu.

A cela s'ajoute 11h que nous pouvons placer en fonction des besoins.

Nous avons accès à des dossiers partagés ce qui permet un échange quotidien d'information. Nous fonctionnons aussi par l'échange de mail ou appels téléphoniques.

En début d'année, nous avons des réunions d'information avec le service DEVE.

Nous communiquons les chiffres de présences au service Périscolaire via les fichiers partagés.

### **Budget:**

Le budget est voté par année civile pour répondre aux besoins d'achat de matériel pédagogique et alimentaires

## **b. Vie quotidienne :**

### **\* Accueil du matin (7h40-8h20)**

- Les enfants ayant **réservé** sont déposés par leurs parents et sont accueillis par les ATSEM.
- Le responsable de pointage cochera la présence de l'enfant sur la tablette lors de l'arrivée de celui-ci.
- Des jeux libres et calmes leurs seront proposés, les enfants peuvent aussi dessiner et/ou jouer aux différents coins permanents.
- C'est un moment calme, le rythme matinal des enfants est respecté.
- A la fin de l'accueil (entre 8h15 et 8h20) les enfants sont alors accompagnés dans la salle de classe, après un passage au toilette, où le premier regroupement à lieu avec les enseignantes.

### **\* Accueil du soir (16h20-18h15) :**

- Les enfants ayant **réservé** sont récupérés dans chaque classe par les ATSEM.
- L'ATSEM de pointage coche la présence des enfants
- Les enfants sont alors accompagnés en salle périscolaire, après qu'ils soient passés aux toilettes et le lavage des mains, ainsi ils prennent leur goûter ensemble et par niveau (le goûter est fourni par les parents)
- L'équipe encadrante est présente et aide les enfants si besoin pour la prise de goûter (ouverture du sac, ouverture des gâteaux...)

- Le goûter dure en moyenne 20 à 25 minutes.
- Une petite récréation aura lieu, puis un rassemblement par niveau sera organisé pour que les enfants puissent choisir leurs activités.
- Les coins des différents jeux (constructions, garages + voitures, château + chevaliers ...), jeux de sociétés seront mis en place.
- En fonction des activités choisis par les enfants, ils seront repartis dans différentes salles,
- En quittant le périscolaire, l'enfant est accompagné par la personne de pointage et remis à la personne autorisée à le récupérer. Il sera alors pointé en tant que « sortant ».

### **c. La place des parents :**

- Toute l'équipe sera à l'écoute des parents
- Les parents seront informés des sorties par voie orale et écrite
- Les parents seront informés des projets d'animation par voie d'affichage, les bricolages seront exposés dans les couloirs. Ou pour le bonheur des enfants ramenés directement au foyer de celui-ci.

### **b. Les partenaires potentiels :**

- Nous sommes en lien avec la DEVE en mairie,
- Les parents sont aussi nos principales partenaires en rapport avec les enfants
- L'équipe périscolaire de l'école maternelle de la Libermann pour nos échanges sportifs
- La responsable périscolaire de l'école élémentaire pour la mise en place du projet « Passerelle » Il s'agit à travers cette initiative de permettre aux enfants de grande section de découvrir leur future école élémentaire « LIBERMANN » Ainsi les élèves pourront la visiter, s'imprégner des lieux et faire connaissance avec le personnel de l'établissement. Nous souhaitons mettre en place ce projet pour faciliter le passage des enfants de la grande section au CP. La passerelle sera organisée en fin d'année scolaire sur une soirée.
- Les personnes travaillant au Phare de l'Ill

- Les agents d'entretien

### **c. La communication :**

- La communication avec les parents se fait principalement par voie écrite et orales.
- Des affichages sont faits aussi à l'intention des parents (type A4 ou A3)
- Ils existent aussi un site internet que nous alimentons par des articles écrits au fil des mois.  
<http://www.periscolaires-illkirch.eu/>

### **d. L'accueil des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps**

**Le projet d'accueil individualisé (PAI)** concerne les enfants atteints de troubles de la santé tels que :

- pathologie chronique (asthme, par exemple),
- allergies,
- intolérance alimentaire.

Le PAI est un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant ou de l'adolescent en collectivité (crèche, école, collège, lycée, centre de loisirs).

Il peut concerter le temps scolaire mais aussi périscolaire, et se nomme ainsi parfois PAIP (projet d'accueil individualisé périscolaire).

Le PAI est élaboré à la demande de la famille et/ou du chef d'établissement avec l'accord de la famille.

Il contient les besoins spécifiques de l'enfant et est établi en concertation avec le médecin scolaire, de la Protection maternelle et infantile (PMI), ou le médecin et l'infirmier de la collectivité d'accueil.

Les besoins thérapeutiques de l'enfant sont précisés dans l'ordonnance signée par le médecin qui suit l'enfant pour sa pathologie.

Le PAI doit notamment contenir des informations sur :

- les régimes alimentaires à appliquer,
- les conditions des prises de repas,
- les aménagements d'horaires,

- les dispenses de certaines activités incompatibles avec la santé de l'enfant,
- les activités de substitution proposées.

Il est signé par les différents partenaires convoqués au préalable par le chef d'établissement puis diffusé aux personnes de la communauté éducative concernées.

Le PAI concerne une pathologie ou un trouble constaté pendant l'année scolaire.

Sa durée de validité peut donc varier. Il peut être reconduit d'une année sur l'autre et être revu et adapté en cas d'évolution de la pathologie ou, par exemple, en prévision d'un voyage ou d'une sortie scolaire.

Nous avons actuellement 1 enfant accueillis avec PAI et une éviction simple.

## ***VI / Plan d'une journée type :***

### **Plan d'une journée type :**

#### ***\* Accueil du matin (7h40-8h10)***

<i>7h40 jusqu'à 8h20</i>	<i>Arrivés échelonné des enfants</i>
<i>A partir de 7h40</i>	<i>Jeux libres dans les divers espaces</i> <i>Lecture dans la bibliothèque</i> <i>Dessin libre</i> <i>Coloriages</i> <i>Petits bricolages</i>
<i>8h00 jusqu'à 8h05</i>	<i>Rangement</i>
<i>8h10 jusqu'à 8h20</i>	<i>Passage aux toilettes</i>
<i>8h20</i>	<i>Départ des enfants du périscolaire vers les salles de classes pour regroupement avec les enseignantes qui les attendent.</i>

#### ***\* Accueil du soir (16h20-18h15)***

<i>De 16h20 jusqu'à 16h25</i>	<i>Arrivés des enfants accompagné par les ATSEM</i>
<i>De 16h25 jusqu'à 16h35</i>	<i>Contrôle de présence et passage aux toilettes</i>
<i>De 16h35 jusqu'à 16h55</i>	<i>Goûter</i>
<i>De 16h55 jusqu'à 17h10</i>	<i>Petite récréation</i>
<i>De 17h10 jusqu'à 17h15</i>	<i>Un regroupement sera organisé pour choisir son activité avec présentation des activités</i>
<i>De 17h15 jusqu'à 18h05</i>	<i>temps d'activités</i>
<i>De 18h05 jusqu'à 18h15</i>	<i>fin des activités puis des jeux libres à la demande des enfants</i>

\* dès 16h00 jusqu'à 18h15

départ échelonné des enfants.

## VII / COVID-19

La situation sanitaire liée au covid-19 nécessite de garder des modalités d'accueils préventives au sein des accueils de loisirs

Conformément au protocole sanitaire de l'Education nationale et de la direction Départementale, nous sommes en niveau 1.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école et dans les structures périscolaires en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptôme évoquant la covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

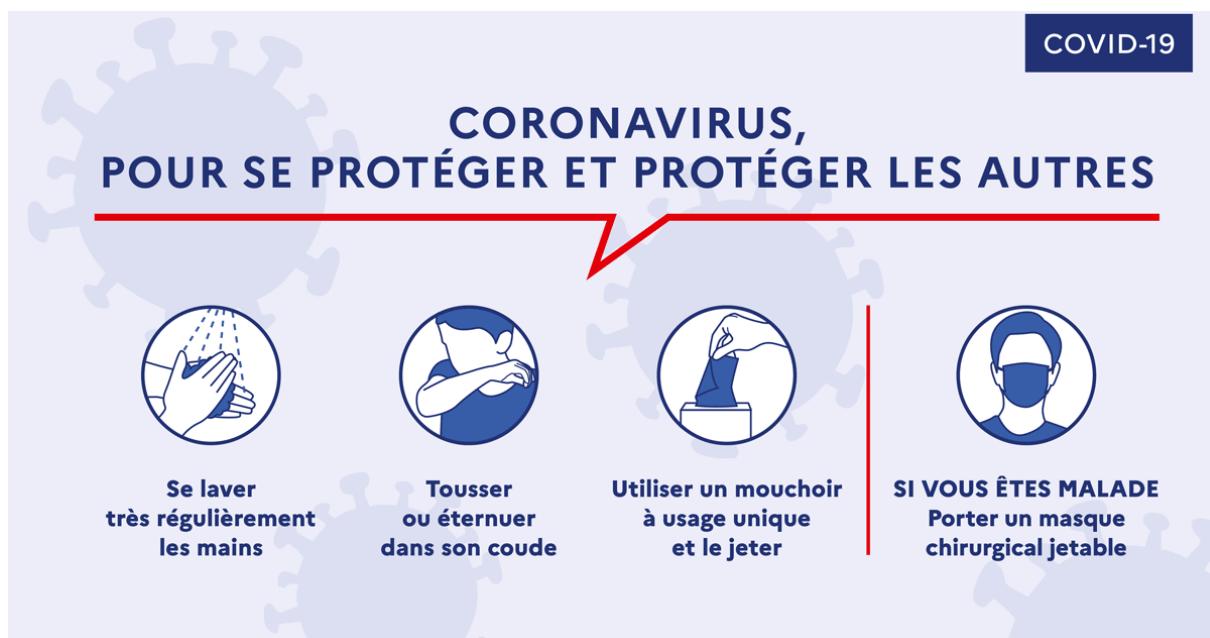
Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

### Les mesures d'hygiène – rappel des gestes barrières

**Le lavage des mains est effectué régulièrement à l'arrivée dans l'établissement, après chaque passage aux toilettes, avant de toucher des aliments.**

**Le lavage et la désinfections des locaux sont effectués par les agents d'entretien.**

**Et bien sûr, nous restons vigilants à l'application des gestes barrières.**





## ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

### PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

La détermination du niveau applicable pourra concerter **tout ou partie du territoire**. Il s'appuiera sur une **analyse qualitative** (nature et caractéristiques des variants) et **quantitative** (situation hospitalière notamment) de la situation. En cas de renforcement du protocole au cours de l'année, il sera recherché un délai de mise en œuvre de **10 jours**.

Doctrine d'accueil	SOCLE	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
Protocole sanitaire	Accueil en présentiel Recommandations générales édictées par le ministère de la Santé et de la Prévention	Accueil en présentiel Respect des mesures d'aération et de lavage des mains  • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)  • Pas de limitation du brassage obligatoire  • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	Accueil en présentiel Respect des mesures d'aération et de lavage des mains  • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)  • <b>Limitation du brassage entre groupes de mineurs obligatoire</b>  • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service	Accueil en présentiel Respect des mesures d'aération et de lavage des mains  • Port du masque : application des règles en population générale (règles en vigueur pour les adultes et les enfants dans l'espace public et dans les autres établissements recevant du public)  • Limitation du brassage entre groupes de mineurs obligatoire  • Désinfection des surfaces fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	• Pas de restriction	• <b>Pas de restriction</b> à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)	• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, distanciation adaptée à respecter.	• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur. En intérieur, seules les <b>activités de basse intensité</b> compatibles avec une distanciation sont permises.
Protocole de contact-tracing	Pour tous les niveaux, application des règles définies par les autorités sanitaires.			